

**Proposition du Collège des Ayants
pour un barème provisoire de
rémunération pour copie privée
applicable aux services de NPVR**

Commission de l'Article L.311-5 du CPI

2 février 2017

Principes retenus suite aux auditions des opérateurs Molotov & Orange

- Les opérateurs auditionnés par la Commission anticipent à ce stade une **similitude d'usages** entre services de NPVR et pratiques d'enregistrement de programmes audiovisuels sur décodeurs à disque dur (PVR).
 - Audition Molotov du 22 novembre : le NPVR est un « décodeur à disque dur virtuel » => appliquer un principe de « neutralité technologique » et d'« équivalence d'usages »
 - Audition Orange du 6 décembre : « le NPVR est une évolution technologique du PVR »; des fonctionnalités similaires devraient entraîner des usages similaires ; pas de raison de penser que les usages seront différents entre NPVR & PVR.
- Partant, ils ont défendu une **équation économique identique** entre services de NPVR & décodeurs à disque dur pour la RCP applicable :
 - Orange : l'équation économique doit être identique à celle du PVR classique ; le barème adopté pour le NPVR ne doit pas conduire à un coût de RCP supérieur par rapport à celui qui s'applique aux enregistreurs (PVR) sur disque dur offrant les mêmes capacités d'enregistrement.
 - Molotov : demande d'application d'un principe d'égalité de traitement par rapport à la RCP applicable aux décodeurs classique à disque dur intégré pour des capacités de stockage potentiel identiques (tout en émettant cependant une réserve sur une transposition « de manière mécanique » de ce barème de RCP – cf. spécificités à prendre en compte ci-après).

Pour le collège des ayants droit, ces caractéristiques, anticipations & attentes impliquent de construire le « tarif provisoire NPVR » par référence au barème de RCP applicable aux décodeurs à disque dur, i.e. le **Tableau n°3 de la Décision n°15 du 20 décembre 2012**.

Principes retenus suite aux auditions des opérateurs Molotov & Orange

- Quelques **spécificités** à prendre en compte cependant :

1) Orange & Molotov : **capacités de stockage offertes exprimées en Heures** et non plus nécessairement en Go (Gigaoctets)

⇒ Nécessité d'envisager un barème rattaché non plus à des capacités d'enregistrement exprimées en Go, mais en Heures de programmes audiovisuels.

Le collège des ayants droit propose que la grille tarifaire qui serait appliquée au NPVR soit exprimée alternativement en Go ou en Heures, sur la base d'un **taux de conversion moyen de 1 H par Go**.

2) Molotov : notion de **service, au demeurant facilement résiliable** pour le NPVR, par rapport à un équipement installé dans le cas du décodeur à disque dur (cf. « *service dématérialisé, plus souple qu'une box* »).

⇒ Demande d'étalement du coût de la RCP sur la durée d'utilisation du service de NPVR (cf. également la FFT : « *un paiement de la RCP lissé au fil des abonnements* »)

Pour le collège des ayants droit, la durée à prendre en compte dans une telle hypothèse serait celle sur la base de laquelle ont été pris en compte les usages qui ont amené à la fixation des barèmes applicables aux décodeurs à disques durs, soit **24 mois d'usages**.

Les bases de la proposition de barème applicable aux services de NPVR

- Un **barème provisoire** (valable un an).
- Reprise des barèmes en vigueur pour les décodeurs à disque dur (cf. **Tableau n°3 de la Décision n°15** de la Commission Copie Privée).
- Calcul d'une **RCP mensuelle** applicable aux services de NPVR sur la base d'un usage évalué sur **24 mois**: RCP mensuelle par utilisateur (ou abonné) de service de NPVR (donc en € /mois /utilisateur) pour une capacité maximale offerte de X Go = 1/24^{ème} de la RCP applicable à un décodeur à disque dur de capacité maximale de X Go.
- **Conversion des différentes tranches de tarifs applicables de Go en Heures**, sur la base d'un taux moyen de **1 Go = 1 Heure** d'enregistrement de programmes audiovisuels
 - Cf. audition Molotov du 22-11-2016: « *en moyenne, une heure d'enregistrement peut être assimilée à un Go* » (entre 0,8 et 1,2 H par Go en définition standard, selon la nature et le débit du programme).
 - Offre Orange – enregistreur TV 80 Go : « *enregistrez jusqu'à 40h de programmes avec l'Enregistreur TV 80* » => taux de conversion de **0,5 H par Go** (moins favorable que celui retenu par les ayants droit). En cas d'enregistrement de programmes en HD, le taux devient encore plus défavorable (cf. « enregistrer jusqu'à 40h de programmes ou 12h en Haute définition »)
<http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/options/option-service-enregistreur-tv.aspx>
 - Forum d'assistance Bouygues Telecom : « **Combien d'heures d'enregistrement avec 40 Go?** » Réponse du conseiller BT : « Concernant l'enregistreur numérique avec 40 Go, ce sera approximativement 35h pour une flux SD » => **taux de conversion de 0,875 H par Go**
<http://forum.bouyguetelecom.fr/questions/797182-heure-enregistrement-40-go>

Exemples de taux de conversion de Go en Heures de programmes enregistrés

Enregistreur TV 80 Go

partagez   



avec l'Enregistreur TV ne manquez plus une seconde de vos programmes favoris

- **liberté**
profitez de chaque seconde de vos programmes TV et stockez jusqu'à 40 heures d'enregistrement numérique
- **qualité**
profitez de vos émissions en HD et bénéficiez d'une qualité d'image et de son incomparable sur votre téléviseur
- **simplicité**
enregistrez vos programmes préférés en un seul geste

3€ TTC/mois [souscrire](#) 

en savoir plus

avec l'Enregistreur TV , profitez pleinement de l'offre de la TV d'Orange

enregistrement TV numérique

- installez votre enregistreur TV très facilement, en insérant le disque dur dans votre décodeur TV
- **enregistrez jusqu'à 40h⁽¹⁾ de programmes avec l'Enregistreur TV 80** . Profitez d'une qualité numérique et ne ratez plus rien de vos bouquets TV.
- **enregistrez en toute simplicité**, par un simple appui sur une touche de la télécommande ou avec la programmation

accès aux sous-titres

- les malentendants pourront suivre les films sans difficultés

Orange : « enregistrez jusqu'à 40h de programmes avec l'Enregistreur TV 80 [Go] » => **0,5 H par Go**

Bouygues Tel. : « Concernant l'enregistreur numérique avec 40 Go, ce sera approximativement 35 H pour un flux SD »
=> **0,875 H par Go**



Forfaits mobile | Téléphones | Internet | Bons Plans | Assistance | Pro/Entrepr

Accueil du forum > Bbox > Question: « Combien d'heure d'enregistrement avec... »

Forum d'Assistance Bouygues Telecom

Chercher parmi les questions déjà posées

Astuce ! Pensez à préciser si votre recherche concerne les «Forfaits» ou la «box» ?

Bbox



Combien d'heure d'enregistrement avec 40 GO ?
JP A. - 2 avril 2014 - Il y a presque 3 ans - Vue 4980 fois

Bonjour,
Combien d'heure d'enregistrement avec 40 GO ?
Est il possible d'enregistrer "pas en HD" pour pouvoir placer plus de films ?
Merci

[REPONDRÉ À CETTE QUESTION](#)

Réponses



Bonjour,
Pour enregistrer en SD, ce sera à partir du canal 901 (chaines ADSL SD).
Concernant l'enregistreur numérique avec 40 Go, ce sera approximativement 35h pour une flux SD.

Philippe, Woobee Conseiller Bouygues Telecom

.....
Découvrez nos forfaits #4GBouygues sans engagement à partir de 29,99€ <http://po.st/fftse4G>
Pour connaître la couverture du réseau 4G de Bouygues Telecom chez vous, rendez-vous sur notre site <http://po.st/ReseauNational4G>

Proposition de barème provisoire applicable aux services de NPVR

Barème de référence = Décodeur à DDI (Tableau n°3 de la Décision n°15)			Barème pour une durée d'usages de (en mois)				
Capacité nominale de stockage (Go)		Tarif RCP en €	24		Taux conversion	Capacité de stockage en Heures	
A partir de	Jusqu'à (y inclus)	pour 24 mois d'usages	RCP en €/mois	RCP en €/an	H / Go - Hyp.moy.	A partir de	Jusqu'à (y inclus)
-	8,00	6,30 €	0,26 €	3,15 €	1,00	-	8,00
8,00	40,00	12,00 €	0,50 €	6,00 €	1,00	8,00	40,00
40,00	80,00	18,00 €	0,75 €	9,00 €	1,00	40,00	80,00
80,00	160,00	25,00 €	1,04 €	12,50 €	1,00	80,00	160,00
160,00	250,00	30,00 €	1,25 €	15,00 €	1,00	160,00	250,00
250,00	320,00	37,50 €	1,56 €	18,75 €	1,00	250,00	320,00
320,00	500,00	45,00 €	1,88 €	22,50 €	1,00	320,00	500,00

Capacité de stockage max offerte par le service de NPVR				Tarif RCP en € / mois et par abonné ou par utilisateur
Capacité de stockage en Go		Capacité de stockage en Heures		
A partir de	Jusqu'à (y inclus)	A partir de	Jusqu'à (y inclus)	
-	8,00	-	8,00	0,26 €
8,00	40,00	8,00	40,00	0,50 €
40,00	80,00	40,00	80,00	0,75 €
80,00	160,00	80,00	160,00	1,04 €
160,00	250,00	160,00	250,00	1,25 €
250,00	320,00	250,00	320,00	1,56 €
320,00	500,00	320,00	500,00	1,88 €